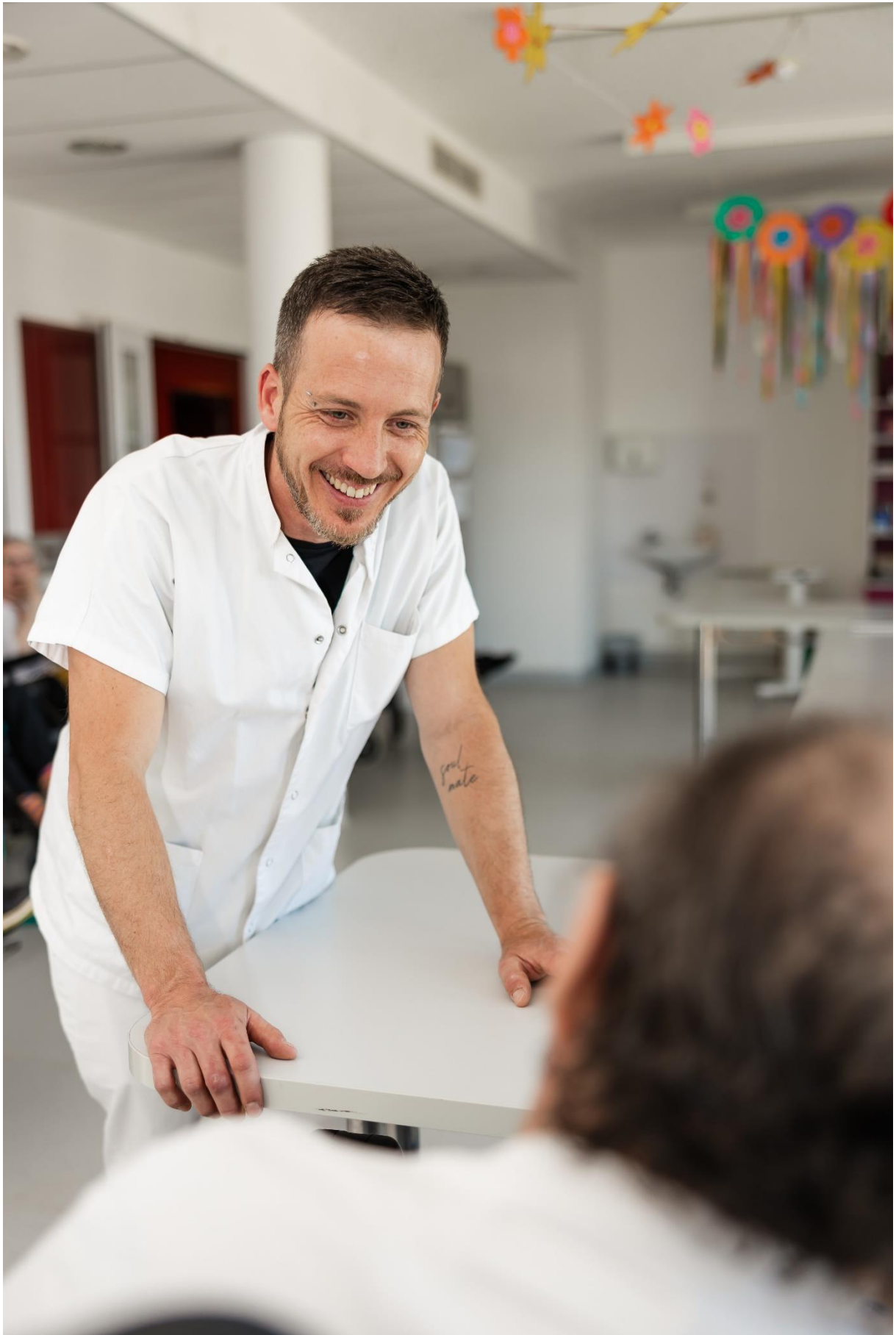




Projet médico-soignant 2025-2030

Nos actions pour
la santé de la population
du Sud Sarthe



Sommaire

Objectifs et modalités d'élaboration du projet d'établissement.....	6
Nos engagements pour nos patients et nos résidents.....	7
Nos engagements pour notre territoire.....	14
Nos engagements pour nos professionnels.....	19

Objectifs et modalités d'élaboration du projet d'établissement 2025-2030

Le projet d'établissement 2025-2030 du Centre Hospitalier du Lude est constitué, à titre principal, du présent projet médico-soignant, qui trace les grandes orientations en matière d'organisation de l'offre de soins et médico-sociale.

Il vise à répondre aux besoins de la population desservie de manière cohérente dans l'environnement territorial sarthois, en tenant compte des ressources allouées à l'établissement par les pouvoirs publics.

Le projet d'établissement a été synchronisé, dans son élaboration en 2025, avec celui de chacun des cinq autres établissements qui constituent la direction commune des Hôpitaux de Sarthe, autour du Centre Hospitalier du Mans.

Les projets médico-soignants de chaque établissement ont ainsi été construits selon la même architecture, en trois piliers, déclinés en une quinzaine d'engagements :

- **pilier 1** : nos engagements pour nos patients et nos résidents
- **pilier 2** : nos engagements pour notre territoire
- **pilier 3** : nos engagements pour nos professionnels

Par ailleurs, une analyse approfondie du bassin de vie a permis de mieux comprendre les enjeux de santé locaux, notamment le vieillissement démographique, la forte prévalence des maladies chroniques et la faible densité médicale dans certaines zones. Cette étude a permis d'ajuster les priorités du projet afin de répondre efficacement aux besoins spécifiques de la population et d'optimiser l'accès aux soins.

1

Nos engagements pour nos patients et nos résidents



Enjeux

Le Centre hospitalier du Lude s'engage à garantir un accès aux soins équitable pour tous, en luttant contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Dans un contexte sarthois marqué par les difficultés d'accès aux professionnels de santé et l'augmentation de la demande de soins, le Centre Hospitalier du Lude s'engage à **développer une offre et une continuité des soins pour tous**, dans le champ des activités sanitaires et médico-sociales pour lesquelles il est autorisé par l'ARS.

Établissement membre des « Hôpitaux de Sarthe », il s'engage à renforcer la coordination entre les différents acteurs de santé du territoire de manière générale, du bassin de vie en particulier.

L'accessibilité à notre hôpital représente une priorité, avec un effort particulier qui sera porté sur l'accompagnement des personnes vulnérables (en perte d'autonomie, en situation de handicap, en précarité sociale).

Notre ambition est **d'améliorer l'implication des patients et des résidents dans la vie et l'évolution de notre établissement**, de valoriser le travail en équipe, de déployer une politique en faveur de la bientraitance, de moderniser l'offre de soins en tenant compte des moyens alloués par les pouvoirs publics, et de promouvoir une haute exigence de la qualité du service rendu.

Ces engagements contribueront à maintenir un haut niveau de confiance des usagers envers l'établissement.

Réaliser des soins de qualité, renforcer la sécurité et la pertinence des soins

Réaliser des soins de qualité implique d'assurer une prise en charge sûre et adaptée aux besoins spécifiques de chaque patient. Renforcer la sécurité des soins permet de prévenir les erreurs, de réduire les risques d'affections liées aux soins et d'assurer la protection du patient tout au long de son parcours de soins. Assurer la pertinence des soins consiste à ce que chaque acte ou traitement soit justifié, approprié et conforme aux recommandations et aux bonnes pratiques cliniques. L'association de ces démarches améliore les résultats cliniques, la satisfaction des patients et leur confiance dans l'organisation des soins.

Nos orientations stratégiques

- **Développer un système de retour d'expérience terrain** favorisant l'amélioration des pratiques professionnelles et la satisfaction des usagers (audits ciblés, patients / accompagnés traceurs)
- **Développer la culture de la déclaration des événements indésirables** et l'implication des professionnels dans leur traitement, ainsi que dans celui des plaintes et réclamations
- **Définir un dispositif de veille pour l'actualisation des procédures et protocoles internes**, intégrant les évolutions réglementaires et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- **Assurer la continuité et la résilience du fonctionnement de l'établissement**, notamment à travers la mise en œuvre et le suivi des dispositifs relatifs aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et aux plans de continuité d'activité, et réaliser chaque année des mises en situation

Développer l'expression des patients et accompagnants via leurs expériences

L'implication des patients dans l'évaluation des soins constitue un levier essentiel pour une meilleure compréhension de leurs besoins en santé, de leurs attentes et de leur perception de l'organisation. La collecte de leurs retours - qu'il s'agisse de leur niveau de satisfaction, des difficultés rencontrées ou de propositions d'amélioration - permet à l'établissement d'ajuster ses pratiques, de renforcer la qualité des soins et de consolider une approche véritablement centrée sur le patient. Cette démarche contribue à développer la confiance et l'engagement des patients, tout en favorisant une organisation plus inclusive, adaptable et réactive.

Nos orientations stratégiques

- **Maintenir un haut niveau de confiance des patients**, notamment par une participation de leurs représentants dans l'accompagnement des orientations institutionnelles, le recueil de l'expérience patient, et en nous orientant vers « l'expertise patient », le « patient partenaire » des soins

Nos actions et projets opérationnels

- **Poursuivre, améliorer et diversifier les moyens de recueil de la satisfaction des patients** et du service rendu, et y impliquer les représentants des usagers
- **Renforcer la participation et la contribution des représentants des usagers** aux groupes institutionnels
- **Renforcer l'intégration de la satisfaction usager** dans les plans d'actions et d'améliorations ;
- **Renforcer l'accompagnement des proches des patients lors d'une hospitalisation** : disponibilité des professionnels, information, soutien dans l'accompagnement, ...
- **Développer l'utilisation de la méthode de « mise à la place de »** pour repérer les insatisfactions et difficultés non exprimées

Veiller à l'accessibilité, la continuité et l'équité des soins

La promotion de l'égalité d'accès aux soins constitue un engagement fondamental du service public hospitalier, fondé sur le principe d'accueil universel. Elle vise à garantir à chaque usager une prise en charge adaptée à sa situation de santé, dans le respect du principe d'équité et sans aucune forme de discrimination. Cette démarche se traduit par la réduction des obstacles à l'accès aux soins, l'adaptation des services aux besoins spécifiques des publics accueillis, ainsi que par l'assurance d'une prise en charge continue et de qualité, en proximité pour l'ensemble de la population, y compris les personnes en situation de handicap.

Dans cette perspective, le Centre Hospitalier du Lude, en coordination avec les établissements hospitaliers de la Sarthe, s'attache à mettre en place les conditions organisationnelles et partenariales nécessaires afin de garantir un suivi optimal et une prise en charge efficiente des patients relevant de son bassin de recrutement.

Nos orientations stratégiques

- **Assurer la continuité des prises en charge** au plus près du lieu de résidence des patients limités par l'âge et les déplacements
- **Fluidifier les parcours de soins**

Nos actions et projets opérationnels

- **Pérenniser l'offre d'hospitalisation à temps partiel de SMR** (hôpital de jour), notamment par l'intermédiaire de conventions avec les services SMR du Sud Sarthe qui en sont dépourvus
- Renforcer l'accès à des consultations spécialisées disponibles en proximité : CH Le Lude, CH Montval-sur-Loir, Pôle Santé Sarthe et Loir
- Développer un partenariat soutenu avec les équipes mobiles et dispositifs ambulatoires disponibles sur le bassin de vie du Sud Sarthe

Valoriser le travail en équipe comme levier de qualité des soins



La promotion du travail en équipe constitue un facteur essentiel pour garantir la qualité et la continuité des soins. Elle favorise la coordination, la communication et la complémentarité des compétences garantissant ainsi une prise en charge sécurisée et cohérente du patient.

Nos actions et projets opérationnels

- **Valoriser les compétences des professionnels du SMR** et renforcer l'approche pluridisciplinaire par la fidélisation des professionnels de rééducation et de l'activité physique adaptée
- **Harmoniser les pratiques soignantes en USLD**, pour une prise en soins favorable à la bientraitance et à la qualité de vie des résidents

Déployer une politique institutionnelle en soutien de la bientraitance et de l'éthique

La politique de la bientraitance et de l'éthique vise à promouvoir le respect, la dignité et le bien-être de chaque personne soignée et accompagnée. Elle encourage les pratiques professionnelles respectueuses des droits des usagers, favorise la prévention de la maltraitance, sous toutes ses formes, et le soutien des équipes soignantes dans leurs réflexions éthiques au quotidien.

Nos actions et projets opérationnels

- **Renforcer les prises en charges palliatives** dans le service de SMR et développer les compétences dédiées de l'ensemble de l'équipe soignante
- **Favoriser le confort et l'autonomie des résidents d'USLD**, via une prise en soins adaptée et personnalisée, conforme à son projet de vie retranscrit dans un projet personnalisé d'accompagnement

Modernisation des organisations et des outils, soutenable financièrement

La modernisation des organisations et des outils constitue un levier majeur pour renforcer la qualité des soins, tout en assurant une gestion efficiente des financements publics et en favorisant l'attractivité de l'établissement. Elle s'appuie sur **l'optimisation des parcours patients** (maîtrise des durées de séjour), **le développement de la coopération interprofessionnelle**, **l'adaptation continue de l'offre** aux nouveaux besoins en santé et **l'intégration des solutions numériques**. L'articulation équilibrée entre innovation, accessibilité et soutenabilité économique permettra de consolider une organisation des soins plus performante, équitable et durable, pleinement centrée sur le patient.

Nos orientations stratégiques

- **Définir une orientation pour l'usage des 10 lits disponibles dans le bâtiment sanitaire** (secteur USLD), en lien avec l'ARS et le Conseil Départemental
- **Poursuivre l'adaptation de l'offre de soins**, en intégrant davantage la logique de performance organisationnelle et de soutenabilité financière de l'établissement
- **Moderniser les outils numériques**, via le déploiement du schéma directeur numérique du groupement hospitalier de territoire de la Sarthe (GHT 72)
- **Consolider l'organisation logistique de l'établissement**, afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des patients et des professionnels. Pour ces derniers, il s'agit de favoriser la fluidité des circuits, la simplification des démarches et l'efficacité des procédures, contribuant ainsi à une meilleure qualité de service et à un environnement de travail optimisé

Nos actions et projets opérationnels

- **Déployer le dossier patient informatisé (DPI) Orbis** sur l'ensemble de l'établissement
- Améliorer le suivi des indicateurs de performance organisationnelle et les partager avec les équipes
- Anticiper le remboursement de la dette de l'établissement, pour générer des économies de frais financiers

Reconnaître pleinement le résident comme acteur de son parcours de vie : respecter ses choix, ses valeurs, son rythme de vie et valoriser son expression

Reconnaître pleinement le résident comme acteur de son parcours de vie consiste à le placer au centre de toute décision. Cette approche repose sur la conviction que, **indépendamment de son état de santé, chaque résident possède des ressources, des compétences et une expérience personnelle guidant l'équipe soignante dans son accompagnement.**

Cela implique de **favoriser l'autonomie** en offrant un cadre qui soutient l'expression des préférences, le pouvoir d'agir et la participation active du résident. Les professionnels adaptent alors une posture d'écoute, de respect et de co-construction grâce à laquelle le résident n'est pas un simple bénéficiaire mais un partenaire. Cette reconnaissance passe également par la formalisation d'un projet d'accompagnement personnalisé devant être individualisé, évolutif et ajusté en fonction du rythme de la personne et de ses besoins. Cela suppose, enfin, un environnement qui valorise l'estime de soi, la dignité et la liberté de choix, permettant ainsi au résident de conserver un sentiment de continuité et de cohérence dans son parcours de vie.

Nos actions et projets opérationnels

- **Améliorer le processus de rédaction et de révision du projet d'accompagnement personnalisé** : inclure le résident et ses proches, ajuster l'accompagnement au regard de l'évolution de l'autonomie ou des besoins en santé
- **Décliner**, dans le plan de soins quotidien, et en conformité avec le projet d'accompagnement personnalisé, **un accompagnement adapté au rythme de la personne âgée**, valorisant ses capacités et préservant en tout temps sa dignité
- **Permettre au résident de formuler des plaintes et des propositions**, et mettre en œuvre un processus de recueil, de traitement et de réponse impliquant l'ensemble de l'équipe soignante
- **Réaliser une actualisation des espaces de vie**, notamment par le réaménagement du rez-de-chaussée de l'EHPAD, en faire un espace plus inclusif, en décroissant les deux zones de vie et développer, à l'étage, des installations techniques (rafraîchissement) permettant de mieux gérer les températures des espaces de vie lors des périodes de chaleur extrême

Engagement n°8

Réaliser des soins de qualité, renforcer la sécurité et la pertinence des soins pour les résidents

Nos actions et projets opérationnels

- **Définir une politique de management de la prise en charge médicamenteuse** et la mettre en œuvre, afin que les pratiques soient systématiquement conformes aux réglementations et aux recommandations
- **Valoriser et développer des projets d'approches de soins non médicamenteuses** : créer un espace « snoezelen », promouvoir une philosophie de soins en faveur de la bientraitance, s'attacher à respecter les recommandations de bonnes pratiques en matière de limitation des libertés (contention physique)
- **Favoriser la collaboration avec le service d'hospitalisation à domicile du CH de Montval-sur-Loir** pour accompagner la santé des résidents, au sein même de leur lieu de vie, en limitant ainsi le recours aux transferts vers l'hôpital.

Engagement n°9

Créer un lieu de vie participatif au carrefour du soin, du social et de la culture, accessible aux résidents comme aux partenaires extérieurs

Nos actions et projets opérationnels

- Impliquer les résidents dans la construction du projet d'animation et favoriser leur participation aux activités de la vie sociale
- Favoriser la participation active des résidents et de leurs représentants aux instances de gouvernance de l'établissement (conseil de la vie sociale)
- **Développer l'activité d'accueil de jour itinérante**, afin de permettre d'augmenter l'aide au répit des aidants
- **Faire preuve d'innovation en créant un tiers-lieu** permettant de développer les liens sociaux intergénérationnels et inclusifs
- **Consolider les liens avec les partenaires** et s'engager dans une démarche d'« aller-vers » de nouvelles associations ou de nouveaux organismes permettant de diversifier l'offre de soins, sociale et culturelle

2

Nos engagements pour notre territoire



Enjeux

Le Centre Hospitalier du Lude, compte tenu de sa localisation géographique et de son autorisation d'activité en soins médicaux et de réadaptation (SMR), a pour vocation d'intervenir en aval du parcours de soins des patients, à l'issue d'un séjour en médecine ou en chirurgie dans l'un des établissements du territoire et des territoires limitrophes. Il agit également en complémentarité avec la médecine de ville, notamment dans le cadre de prises en charge spécifiques. À travers ces coopérations, l'établissement consolide les liens qu'il entretient avec les professionnels de santé du bassin de vie.

Situé à la confluence de trois départements et territoires de santé - la Sarthe, l'Indre-et-Loire, et le Maine-et-Loire - le CH du Lude concentre toutefois l'essentiel de son activité sur le périmètre de la communauté de communes du Sud Sarthe.

Ce territoire du Sud Sarthe se distingue par une faible densité démographique, un vieillissement marqué de la population, un taux de recours limité aux actions de dépistage, et une vulnérabilité accrue face aux ruptures de parcours de soins. Ces constats s'expliquent notamment par l'éloignement des centres hospitaliers de référence et par une sous-densité médicale en soins de premier recours.

Dans ce contexte, il apparaît indispensable de renforcer la coordination et la complémentarité entre les offres de soins hospitalières et ambulatoires à l'échelle du bassin de vie. La question de la mobilité constitue également un enjeu majeur dans l'accès aux soins pour la population concernée.

L'offre médico-sociale de l'établissement permet, en outre, d'assurer une gradation adaptée de la prise en charge des patients en perte d'autonomie.

Ainsi, le CH du Lude s'affirme comme un établissement d'aval du parcours de soins et, dans certaines situations, comme un point d'entrée dans le parcours. Il garantit une prise en charge coordonnée, de proximité, en étroite articulation avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire.

Consolider la place de l'établissement au sein du territoire sarthois et de la direction commune des « Hôpitaux de Sarthe »

Nos orientations stratégiques

- **Renforcer l'ancrage du CH Le Lude dans son bassin de vie du Sud Sarthe**, et affirmer sa contribution à l'offre de santé territoriale sarthoise : liens continus avec les autres centres hospitaliers du territoire, notamment le CH Le Mans, le CH de Montval-sur-Loir et le Pôle Santé Sarthe et Loir
- **Accroître la visibilité de l'offre de soins médicaux et de réadaptation (SMR)** (en hospitalisation complète et de jour) de l'établissement, consolidant ainsi sa position comme acteur important de la fluidité du parcours de soins en Sarthe, en aval des services de médecine et de chirurgie
- **Contribuer à la dynamique territoriale de la filière gériatrique des Hôpitaux de Sarthe**, en engageant un travail concerté avec les professionnels de santé de ville et les établissements partenaires, afin d'assurer une meilleure articulation entre les structures et une réponse adaptée aux besoins du territoire
- **Définir une orientation pour l'usage des 10 lits disponibles dans le bâtiment sanitaire** (secteur USLD), en lien avec l'ARS et le Conseil Départemental

Nos actions et projets opérationnels

- **Développer l'accès aux prises en charge en hôpital de jour de SMR**, pour favoriser le maintien à domicile et limiter le risque de désinsertion sociale et familiale des patients
- **Faciliter l'accès à l'expertise médicale**, en s'appuyant sur la télémedecine (notamment la télé-expertise avec les spécialistes du CH Le Mans) comme levier d'amélioration des parcours patients
- **Déployer des consultations d'Infirmiers en pratique avancée (IPA)**, mention pathologies chroniques stabilisées, pour développer l'offre de soins
- **Structurer un projet de prise en charge de soins palliatifs**, cohérent avec le projet territorial de soins palliatifs, visant à conforter et valoriser l'activité, pour garantir un accompagnement adapté et humain en fin de vie
- **Développer les ressources pour répondre aux enjeux démographiques (vieillesse) et sociaux (précarité)** du bassin de vie du CH Le Lude, notamment à travers un partenariat renforcé avec les services sociaux et services d'aide à domicile
- **Renforcer la visibilité de l'établissement**, par la communication numérique vers les grand public (valorisation web et réseaux sociaux) et le maintien d'un lien permanent et « incarné » avec les acteurs de santé, médico-sociaux et partenaires locaux
- **Inscrire l'hôpital dans la dynamique urbaine du nouveau quartier**, en contribuant à la mobilité des personnes et à l'accessibilité des services, pour une meilleure intégration dans le tissu local

Contribuer aux actions de prévention en santé et renforcer la coordination des parcours de soins, en lien avec les partenaires du bassin de vie



Nos orientations stratégiques

- **Développer des actions de prévention**, en lien avec les acteurs de santé et partenaires institutionnels, sur les thématiques de santé publique prioritaires du bassin de vie
- **Améliorer la coordination avec la médecine de ville**, et développer le rôle de référence locale du CH Le Lude pour les établissements médico-sociaux du bassin de vie
- **Améliorer la coordination entre les parcours de soins et les parcours de vie des personnes en situation de précarité**, en favorisant une approche globale et inclusive de la prise en charge

Nos actions et projets opérationnels

- Impliquer l'établissement dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions qui seront issues du futur contrat local de santé, sur les problèmes prioritaires de santé (dépistage des addictions...)
- **Optimiser les admissions directes en SMR**, en structurant des parcours clairs d'adressage et en consolidant les liens avec les médecins généralistes et les praticiens des EHPAD du bassin de vie, afin de fluidifier les parcours et de réduire les délais d'accès aux soins
- **Structurer les parcours coordonnés à la sortie d'hospitalisation en SMR**, en définissant des protocoles communs avec la médecine de ville et des relais de prise en charge adaptés, garantissant la continuité du suivi médico-social
- **Renforcer l'usage des outils numériques partagés**, notamment le dossier médical partagé (DMP) et la messagerie sécurisée de santé (MSS), pour favoriser la continuité et la sécurité des échanges d'informations entre les acteurs du territoire, en particulier à la sortie d'hospitalisation de SMR

Renforcer l'ouverture de l'EHPAD sur son environnement local

Nos orientations stratégiques

- **Poursuivre l'inscription de l'EHPAD dans une logique de parcours coordonné des personnes âgées**, au service des demandes de son bassin de vie, au moyen de l'hébergement complet, de l'hébergement temporaire et de l'accueil de jour
- **Renforcer les relations avec la communauté locale, la ville et le monde associatif**, par le **développement d'un tiers-lieu** (au sein ou à proximité de l'EHPAD), qui transformera l'EHPAD en structure pleinement ouverte sur la vie de la cité, favorisant les échanges intergénérationnels et la participation sociale des résidents

Nos actions et projet opérationnels

- Développer les partenariats et mutualisations avec les autres EHPAD et structures d'accueil des personnes âgées du bassin de vie, notamment consolider les liens avec la résidence autonomie « Les Lilas », en construisant un parcours d'accompagnement gradué favorisant le « bien vieillir » et la continuité de la prise en charge des personnes âgées

Poursuivre l'engagement de l'établissement en faveur de la transition écologique



En tant qu'établissement public de santé, le CH Le Lude a une responsabilité particulière vis-à-vis de son empreinte carbone et de son impact sur la biodiversité, au sein de son territoire et au-delà. Il se doit de **sensibiliser et de former ses professionnels aux enjeux écologiques** et de développer des actions concrètes permettant, au quotidien, de mettre en œuvre la nécessaire transition écologique.

Nos orientations stratégiques

- **Poursuivre et accentuer les actions de gestion durable des ressources naturelles**
- **Diffuser une culture de la transition écologique auprès des professionnels** : les sensibiliser et les former, développer des actions encourageant les habitudes écoresponsables

Les actions et projets opérationnels

- **Développer des actions concrètes en faveur des comportements écoresponsables dans le quotidien de l'hôpital**, notamment le traitement des déchets ou la conduite automobile, en s'appuyant sur un groupe « transition écologique » inter-établissements constitué avec les professionnels du CH Montval-sur-Loir et sur la formation continue
- **Renforcer le tri et le recyclage des déchets**, notamment ceux liés directement à l'activité de soins, à base de plastiques ou de papiers qui peuvent être valorisés
- **Accompagner le service de restauration dans une démarche écoresponsable** en réalisant deux fois par an une évaluation du volume des déchets alimentaires, en adaptant mieux le grammage des plats aux profils des patients et des résidents afin de limiter le gaspillage, et en augmentant, conformément aux exigences de la loi EGalim et de la loi Climat et Résilience, la part de produits durables intégrés dans les menus
- **Intégrer la dimension écologique dans les opérations d'investissement** : choix d'équipements et conception architecturale
- **Favoriser la mobilité durable**, en développant des aménagements incitatifs : mise à niveau des stationnements pour vélos et installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

3

Nos engagements pour nos professionnels



Enjeux

Le Centre Hospitalier du Lude est soucieux de disposer de compétences permanentes et adaptées aux activités d'un établissement de proximité. Sa localisation en zone rurale ne doit pas constituer un handicap ; à l'inverse, sa taille réduite peut constituer un atout, facilitant l'interconnaissance des équipes et les relations professionnelles.

Une politique « fidélisation et attractivité » structurée permet de garantir, pour l'ensemble de ses professionnels, un environnement de travail motivant. Le Centre Hospitalier du Lude s'engage à équilibrer les mesures d'attractivité pour les nouveaux arrivants et de fidélisation pour les personnels déjà présents.

Chaque professionnel de l'établissement doit être conscient que par son action individuelle, il contribue à répondre à **l'enjeu collectif de prise en soins de la population du bassin de vie**. L'établissement apporte un cadre de travail pour les équipes médico-soignantes et structure une offre de soins et d'accompagnement reposant sur les valeurs d'accès, de continuité et de qualité des soins.

Le Centre Hospitalier du Lude s'engage à **développer un cadre collectif bienveillant envers ses professionnels** pour leur assurer un environnement de travail motivant, sécurisant et permettant de maintenir un équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Renforcer l'attractivité de l'établissement et fidéliser les professionnels



Nos orientations stratégiques

- Stimuler l'intérêt et l'attractivité de l'établissement auprès des étudiants
- Optimiser le processus de recrutement et favoriser le parcours d'intégration
- Adapter les outils de gestion RH, notamment de gestion du temps de travail

Nos actions et projets opérationnels

- **Améliorer le processus d'intégration des professionnels**, sur la base notamment d'un livret actualisé et simplifié fournissant les informations essentielles
- **Maintenir les temps de tutorat des nouveaux arrivants sur leur poste** et poursuivre la formation des professionnels du pool de remplacement à l'ensemble des services de l'établissement
- **Maintenir la présence étudiante** au sein des équipes (immersions, stages, partenariats)
- Faciliter le recrutement en fin de formation selon les postes disponibles
- **Faire mieux connaître les services aux professionnels en poste**, via des actions de découverte (immersions) et des témoignages internes
- **Actualiser les lignes directrices de gestion (LDG)** selon les évolutions liées aux métiers en tension et aux orientations stratégiques de l'établissement
- Mettre à jour et suivre annuellement le guide de gestion du temps de travail, pour en garantir la cohérence ;
- **Maintenir et structurer le pool de remplacement paramédical** : mettre à jour la charte du remplacement, en précisant les droits, devoirs et modalités d'intervention des professionnels
- **Poursuivre les réflexions engagées sur les rythmes de travail**, en particulier sur les amplitudes horaires en 10h00 et 12h00
- **Mettre en place une politique de télétravail** adaptée aux réalités professionnelles et organisationnelles de l'établissement

Développer les potentiels par la formation et l'évolution professionnelle

Nos orientations stratégiques

- **Assurer la montée en compétences de l'ensemble des professionnels de l'établissement**, afin de répondre à l'évolution des pratiques, aux besoins de santé et à la qualité des accompagnements
- **Développer la mobilité interne** et l'ouverture professionnelle
- **Renforcer la politique de formation et de promotion professionnelles**, permettant des parcours professionnels dynamiques et individualisés
- **Consolider le pilotage du plan de développement des compétences**
- **Développer des expertises** afin de répondre aux besoins des patients du bassin de vie (accompagner notamment la formation à l'éducation thérapeutique et la formation d'infirmiers en pratique avancée)

Nos actions et projets opérationnels

- Formaliser le processus de candidatures aux formations diplômantes et qualifiantes, en s'appuyant sur une procédure connue, transparente et équitable
- Structurer la mise en œuvre du plan de développement des compétences en trois phases :
 1. Diagnostic et planification : recensement des besoins, priorisation annuelle, planification pluriannuelle des formations obligatoires (AFGSU, sécurité incendie, radioprotection)
 2. Mise en œuvre : programmation, suivi des inscriptions, accompagnement logistique
 3. Évaluation : bilan des formations réalisées, identification des freins et valorisation des réussites
- **Former les professionnels sur cinq axes prioritaires transversaux**, en mettant l'accent sur la bientraitance et la prévention des risques de maltraitance, le circuit du médicament, le respect des droits des usagers (patients, résidents et accompagnants), la prise en compte des conséquences liées à l'âge telles que les troubles de la déglutition, les soins bucco-dentaires ou la prévention des chutes, ainsi que la gestion de crise et l'adaptation aux situations d'urgence.
- **Recenser et valoriser les compétences acquises dans le cadre de formations spécifiques** (internes ou externes), en favorisant les retours d'expérience et le partage de connaissances au sein des équipes
- **Encourager les mobilités temporaires interservices**, afin de favoriser l'apprentissage mutuel et la polyvalence
- Permettre des stages d'observation et de pratique interservices, notamment en cas de vacances de postes

Prévenir les risques professionnels et contribuer à la qualité de vie et des conditions de travail

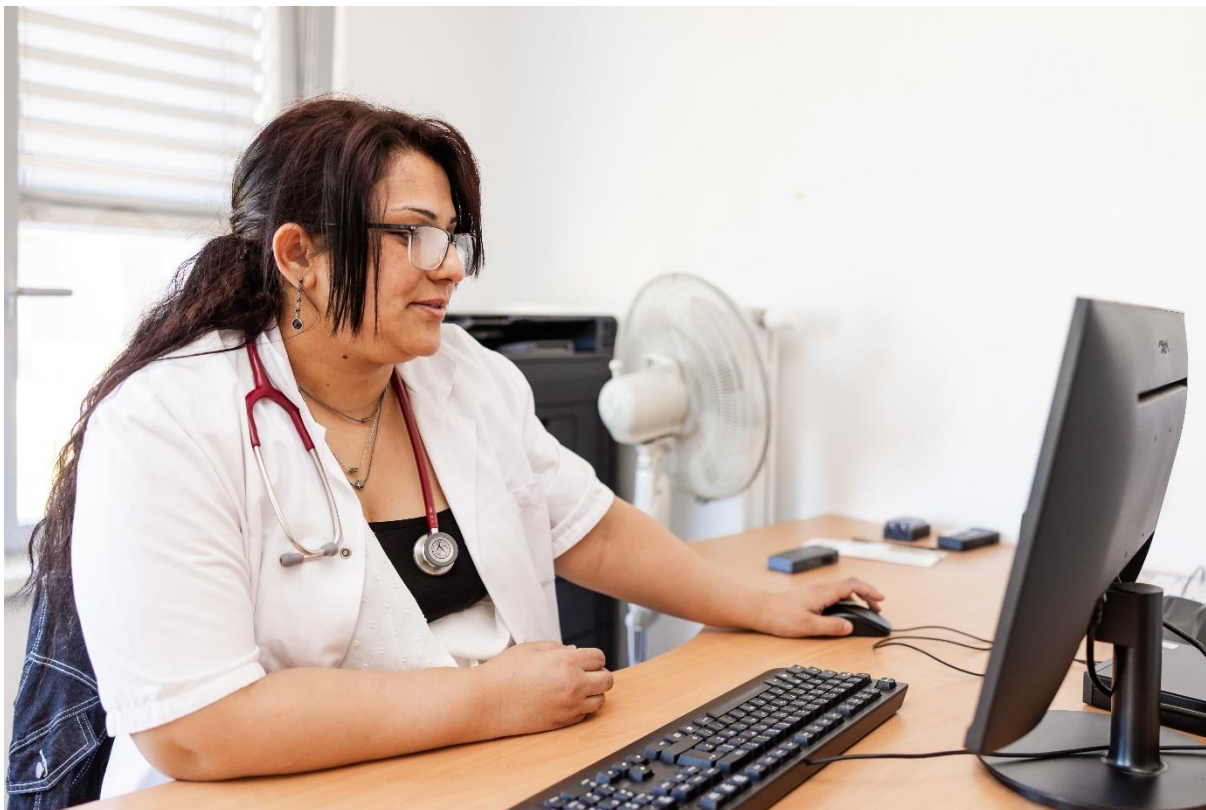
Nos orientations stratégiques

- **Promouvoir un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité, et le bien être des professionnels**, tout en garantissant l'égalité de traitement et la prévention de toute forme de discrimination
- **Renforcer la démarche qualité de vie et conditions de travail**
- **Consolider la politique de santé, de sécurité et de prévention au travail**

Nos actions et projets opérationnels

- **Adopter un plan d'égalité professionnelle**, favorisant l'égalité professionnelle et la lutte contre toutes les formes de discrimination, y compris en combattant les stéréotypes et propos ou pratiques sexistes du quotidien
- Renforcer le déploiement du dispositif de signalement des violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes et sexuels entre professionnels porté par les Hôpitaux de Sarthe, notamment par la communication sur son existence, sur ses missions et sur les modalités de saisine
- Actualiser et suivre le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), de manière dynamique et participative
- **Accompagner la mise en place du service de prévention et de santé au travail territorial**, coordonné par le GHT de la Sarthe, et instaurer une coopération dans le suivi des situations individuelles particulières (RQTH, temps partiel thérapeutique)
- **Développer des actions ciblées de prévention pour améliorer l'état de santé physique et psychique des professionnels**, notamment en matière de santé publique, développement de la pratique du sport, communication sur la santé mentale au travail, lutte contre les addictions ...
- **S'appuyer sur les plans d'action des visites de la F3SCT** (formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail) pour poursuivre une démarche d'amélioration continue des conditions de travail et de prévention des risques professionnels
- Intégrer le recensement annuel des besoins en équipements de prévention des TMS et d'amélioration des conditions de travail dans la stratégie d'investissement de l'établissement
- **Positionner le COPIL QVCT** (qualité de vie et des conditions de travail) **comme levier de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail**, grâce à une planification annuelle des réunions et une hiérarchisation des priorités
- **Élaborer un calendrier annuel d'événements conviviaux** (temps festifs, journées thématiques, remise des médailles)

Soutenir les managers et favoriser la participation des professionnels à la vie institutionnelle



Nos orientations stratégiques

- **Renforcer le management positif, la cohésion d'équipe et la communication**, afin de consolider un environnement de travail sain, collaboratif et porteur de projets
- **Soutenir les managers dans l'exercice de leurs missions**, en développant une culture du management qui soit à la fois directif (qui donne un cadre sécurisant) et participatif (qui donne des marges d'initiatives)
- **Favoriser la cohésion d'équipe et l'expression collective**

Nos actions et projets opérationnels

- **Renforcer les temps d'échanges et de travail inter-managers** (partage d'expériences, groupes de travail, réflexion autour de projets innovants)
- Accompagner les managers « faisant fonction » dans un parcours diplômant
- Renforcer la communication au sein des services : réunions de service régulières
- **Encourager les espaces d'analyse de la pratique** pour partager les expériences et améliorer les pratiques professionnelles
- **Animer, à un rythme trimestriel, la communication institutionnelle** portant sur les projets et les actualités de l'établissement, tout en valorisant les initiatives nouvelles et les réussites d'équipes (journal interne)
- S'appuyer sur les outils numériques pour valoriser les actions des équipes (site internet, réseaux sociaux, presse locale)
- **Développer des activités sociales**, internes au CH Le Lude ou en commun avec le CH de Montval-sur-Loir, afin de développer des liens entre professionnels des établissements

Contacts

02 43 48 48 48
direction@ch-lelude.fr

Centre Hospitalier Le Lude
Chemin des Bichousières
72800 Le Lude

Suivez-nous 
ch-lelude.fr